



ASSOCIATION des AMIS du VIN du PAYS de DOMME

CHAI de MONCALOU
24250 FLORIMONT-GAUMIER Tel : 0553281447
e-mail : assoamis@vindedomme.fr

LA LETTRE

Bulletin d'Information des membres de l'Association

n°87 février 2020

Editorial,

Chers adhérents, chers amis,

En ce mois de Février 2020, il est temps, comme le prévoient nos statuts, de penser à l'Assemblée générale annuelle de notre association des Amis du Vin de Domme, qui aura lieu au chai de Moncalou le samedi 14 Mars prochain, à 15h. L'occasion, comme chaque année, de faire avec vous le bilan de l'année écoulée, des activités en cours, et de parler de nos projets pour 2020. Et comme l'année dernière nous aurons droit pour terminer à un apéritif amélioré offert par l'association qui nous permettra de mieux goûter, ensemble, notre Vin de Domme.

Notre association se porte bien, de nombreux adhérents, des finances saines. Notre Fête des Confréries du 15 Août à Domme a été un franc succès, avec plus de 150 représentants d'une cinquantaine de Confréries. Et la nouvelle formule de notre Ban des Vendanges, le dimanche 2 Septembre à midi à Bouzic sous la Halle, a beaucoup plu, avec un nombre de convives en nette augmentation, et pour la première fois depuis bien longtemps un léger bénéfice, ce qui nous engage à continuer dans cette voie.

Notre Feu de la Saint-Jean, organisé par la Cave, est programmé pour le samedi 27 Juin à Moncalou. Quant à la Fête des Confréries, il a été décidé qu'elle aurait lieu, quel que soit le jour de la semaine, tous les ans le 15 Août à Domme. Le Ban des Vendanges est fixé, lui, au 1^{er} dimanche de Septembre à midi, cette année donc le 6 Septembre. Enfin notre loto est prévu le 11 Décembre.

Mais 2020 est à marquer d'une pierre blanche pour notre Confrérie, qui se lance dans un projet aussi ambitieux que sympathique, conjointement organisé par elle-même, notre association et la Communauté de Communes de Domme-Villefranche-du-Périgord. Il s'agit en effet de reprendre le fil d'une longue tradition en convoyant quelques tonneaux de Vin de Domme, embarqués début Avril au Port de Domme, d'abord en gabarre jusqu'à Libourne, puis en bateau à voile jusqu'à leur destination finale, le 14 Juillet à Douarnenez, le tout accompagné à chaque étape de manifestations organisées par les Confréries locales.

Nos vigneron, quant à eux, sont en pleine réorganisation au sein de la Cave, avec pour objectif de s'impliquer davantage, et en direct, dans la gestion du site. Et pour des économies d'échelle, embouteillage et stockage sont désormais gérés sur le site de Saint-Laurent-des-Vignes, dans la cadre d'UNIDOR qui fédère l'ensemble des coopératives viticoles de la Dordogne. A noter par ailleurs, en dépit d'un volume limité par la sécheresse et le gel printanier, une belle qualité du millésime 2019. Enfin la Cave accueille trois nouveaux adhérents cette année, et deux hectares sont en cours de plantation.

Comme vous le voyez, la renaissance du Vin de Domme se poursuit, et notre association et sa Confrérie sont toujours aux avant-postes de cette bataille. C'est dans cet esprit que j'espère avoir le plaisir de vous retrouver une fois de plus, toujours plus nombreux, à notre Assemblée générale du 14 Mars prochain, et dans cette attente je vous prie de croire en mes amitiés bien sincères,

Le Président, Germinal PEIRO

27^{ème} ANNIVERSAIRE de l'ASSOCIATION ASSEMBLEE GENERALE

Samedi 14 mars 2020 au chai de Moncalou à 15h

Ordre du jour

- Rapport moral d'activité et financier (année 2018)
- Appel à candidatures pour le Conseil Administration
- Informations manifestations 2020
- Tirage de la tombola gratuite (ticket d'entrée) lots offerts par la cave
- Questions diverses
- Intronisations de personnalités
- Dégustation vente des divers crus.

Cet avis tient lieu de convocation

Le Président, Germinal PEIRO

En clôture de cette assemblée, un apéritif vous sera offert par l'association.

COTISATION 2020

L'association a été créée pour favoriser la réimplantation de la vigne, pour augmenter la surface de notre vignoble et renforcer la production de la Cave coopérative des Vignerons des Coteaux du Céou.

La cotisation est de 18€ depuis 2014. Celle-ci nous permet d'organiser des manifestations, de participer à des rencontres régionales et nationales par l'intermédiaire de la confrérie pour promouvoir le vignoble, de faire découvrir nos vins au-delà des limites cantonales.

Vous trouverez ci-joint le bon de réservation pour les vins disponibles à la cave, ainsi que le formulaire d'adhésion à l'Association pour 2020. Afin de pouvoir exploiter tous les renseignements inscrits, plus particulièrement les adresses mails nous vous prions d'écrire très lisiblement, nous gérons vos adhésions informatiquement, dès réception de votre règlement vous êtes répertoriés et pouvez bénéficier des avantages des adhérents.

Vous pouvez régler votre adhésion :

- Par chèque de 18€ (accompagné du formulaire) libellé à l'ordre de l'Association des Amis du Vin du Pays de Domme.
- En 2020, nous abandonnons momentanément le paiement, peu utilisé cela nous occasionne des frais financiers importants.

Pour l'adhésion 2020, vous recevrez en cadeau un magnum « tradition ». (nous vous rappelons que le cadeau est à retirer au cours de l'année civile).

Nous vous remercions pour votre soutien qui en faisant vivre notre Association aide à sa manière le secteur viticole.

Le Conseil d'Administration

T.S.V.P



CHAI de MONCALOU
24250 FLORIMONT-GAUMIER Tel : 0553281447
e-mail : assoamis@vindedomme.fr

Le mot de la cave

Le millésime 2019 a livré une belle qualité au chai de Moncalou bien que la quantité (890 hl) soit limitée à cause de la sécheresse et du gel printanier, qui a touché un des 24 hectares vendangés au total par la coopérative.

A la suite de l'audit réalisé au cours de l'année 2019, la coopérative se réorganise avec la création d'un comité de direction. L'objectif étant que les viticulteurs se réapproprient la coopérative, s'impliquent d'avantage et bénéficient des retombées directes.

La cave enregistre 2 départs : Guillaume BRUJON notre maître de chai a été remplacé par Doriane DUBLANC, en prestation mais également viticultrice adhérente à la cave, et l'arrivée à temps partiel de Lucia PILORGET en remplacement de Laetitia LAVAL. L'ensemble étant managé par un adhérent de la cave.

Autre évolution majeure, notre cave est entrée au capital d'UNIDOR rejoignant l'ensemble des coopératives viticoles de la Dordogne. Depuis le millésime 2019, l'embouteillage et le stockage sont gérés sur le site de Saint-Laurent-Les-Vignes. Il s'agit de réaliser une réduction des charges, de gagner en qualité et en confort de travail.

La cave enregistre l'arrivée de 3 nouveaux adhérents en 2020. 1 ha de Chardonnay sera planté cette année et 1 autre en 2021.

Cette dynamique doit être confortée aussi au niveau commercial, dans ce cadre nous avons participé au Marché de Noël de Sarlat (avec l'appui soutenu des administrateurs de l'association) et nous sommes un des acteurs privilégiés de l'opération Périgord Bretagne.

Aujourd'hui et encore plus demain, l'association est à nos côtés, pour renforcer l'image du Vin de Domme. Les viticulteurs seront heureux de vous accueillir à l'occasion de vos visites au chai.

Les viticulteurs du Vin de Domme

Horaires d'ouverture de la Cave

jusqu'au 31 mars : mardi et vendredi après-midi 14h-17h

CONFRERIE du Vin de DOMME

L'ensemble des Confréries de la Nouvelle Aquitaine est en deuil,
le Président Alain DEGORCEIX , nous a quitté en ce début d'année 2020,
grand défenseur des traditions, de l'œno-gastronomie, fidèle de nos chapitres depuis la création des fêtes à Domme, nous perdons une figure de proue, un ami.